

Compte rendu du conseil municipal du 07 février 2024

Présents :

Mesdames : Chantal AUGÉ, Muriel CAVAILLES, Anne MORANDEIRA, Fabienne VIGNES, Nadine LAURENS.

Messieurs : Denis BELARD, Daniel JEAN, Frédéric JEAN, Quentin MICHELON.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Quentin MICHELON.

Procuration :

Ordre du jour :

- 1) Evolution de la population
- 2) Compte administratif 2023
- 3) Election Européenne
- 4) Orange – fin du cuivre
- 5) Décentralisation de la police de la publicité
- 6) Sde09
- 7) Location des deux logements communaux
- 8) Ressources humaines
- 9) SIVE
- 10) Questions diverses

Validation par le conseil municipal du précédent compte rendu de la séance du 8 novembre 2023.

1) Evolution de la population

L'INSEE nous renseigne sur la population légale de notre commune, au 1 janvier 2021, en vigueur à compter du 1 janvier 2023.

Rappel : de la définition des catégories de population :

Population totale : Somme de la population municipale et de la population comptée à part ;

Population municipale : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune ;

Population comptée à part : personnes dont la résidence est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune ou résidant dans une communauté d'une autre commune (ex : maisons de retraite, religieux, militaires, ...).

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Population totale	341	350	356	368	371	366
Population municipale	329	337	344	355	358	358
Population comptée à part	12	13	12	13	13	8
		+ 2.6%	+ 1.7%	+ 3.4%	+ 0.9%	- 0.1%

2) **Compte administratif 2023**

Il est présenté le compte administratif arrêté au 26/01/2024.

Fonctionnement	
Total dépenses =	167 195,54 €
Total recettes =	189 442,27 €
Résultat net =	22 246,73 €
Report 2022 (002) =	88 105,09 €
Résultat 2023 à reporter sur l'exercice 2024=	110 351,82 €

Investissement	
Total dépenses =	30 997,94 €
Total recettes =	18 177,36 €
Résultat net =	-12 820,58 €
Report 2022 (002) =	41 373,67 €
Résultat 2023 à reporter sur l'exercice 2024=	28 553,09 €

La commission des finances en a débattu le 02 février 2024

Un détail de chaque poste est présenté au conseil municipal.

CCAS :

Suite la réunion de son prochain conseil d'administration le CCAS nous présentera son compte administratif au prochain conseil.

3) **Election Européenne :**

Pour mémoire : le 09 juin 2024, aura lieu les élections Européenne, un seul tour.

Roulement de 3 heures par binôme

4) **Orange – fin du cuivre :**

Le 06 septembre dernier le conseil municipal a été informé de la prochaine fermeture du réseau cuivre en janvier 2027.

Dans son courrier du 10 janvier 2024 Orange nous précise que la fermeture se déroulera en deux temps :

- fermeture commerciale des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2026,
- fermeture technique des offres sur le réseau cuivre le 31 janvier 2027.

5) Décentralisation de la police de la publicité :

Le 06 février 2023 la préfecture nous informait sur la décentralisation de la police de la publicité à compter du 1 janvier 2024.

Le 08 mars 2023 nous avons pris une délibération contre le transfert de la police de la publicité à l'agglo Foix-Varilhes.

Le 01 décembre dernier la préfecture nous demande de re-délibérer avant le 30 juin 2024.

Le conseil confirme sa décision de 08 mars 2023 et délibère contre le transfert de la police de la publicité à l'agglo Foix-Varilhes.

6) Sde09

Le règlement financier du syndicat a fait l'objet de modifications lors de l'assemblée générale du 8 décembre 2023.

Les principales évolutions portent sur :

- a) Passage de 35€ à 45€ du tarif horaire (main d'œuvre + nacelle),
- b) Création d'une ligne supplémentaire dans la contribution variable en fonction des dépenses de fonctionnement relatives à l'éclairage public concernant les études,
- c) Clarification et simplification du financement de SDE pour les travaux d'éclairage public,
- d) Les honoraires de maîtrise d'œuvre de 4% passent à 5 % à compter du 01/01/2024.

7) Location des deux logements communaux

Le conseil municipal définit la procédure et la méthodologie :

✓ Les modalités d'attribution sont validées :

- Descriptions des logements,
- Liste des documents demandés aux prétendants,
- Documents d'état des lieux,
- Contrat de location.

✓ Le montant des deux loyers est fixé à : 600€ / mois, sans les charges. Prise à l'unanimité d'une délibération.

✓ Un dépôt de garantie sera demandé à hauteur d'un loyer, soit 600€. Prise à l'unanimité d'une délibération.

✓ Définition des modalités administratives

✓ La décision de prendre un prestataire extérieur pour gérer ces locations n'est pas retenue,

✓ La commission, déjà constituée, réalisera rapidement l'étude des dossiers de candidatures.

8) Ressources humaines

Modalité à réaliser concernant les avancements de grade des agents

a) Première étape : Ratios d'avancement – taux promus/promouvables

Demande faite au comité technique paritaire (C.T.P.) qui se réunit le 27 février 2024.

b) Suite à l'avis du C.T.P le prochain conseil devra :

- Prendre délibération pour mise en place des taux promus-promouvables,
- Établir l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion,

- Etablir tableau annuel d'avancement de grade,
- Délibération pour la création de l'emploi. La délibération doit préciser le grade et le nombre d'heures,
- Nomination de l'agent par arrêté.

c) Contrat de recrutement d'un vacataire

Le conseil délibère en faveur du recrutement d'un agent vacataire (Isabelle LOPEZ) afin de réaliser le ménage des 2 logements avant leur location.

10 heures =avec un indice brut de 367 et indice majoré de 366.

9) **SIVE**

Le 15 janvier 2024 le Président et les 2 vice-présidents du SIVE ont été invités à une réunion à l'inspection académique.

Les personnes représentant l'état :

Monsieur le Directeur d'Académie des Services de l'Education,
Madame la secrétaire générale de l'académie,
Monsieur l'inspecteur pour le primaire.

Ce rendez-vous, organisé par l'académie, avait l'objectif de nous annoncer la possible suppression d'une salle de classe fermeture d'une classe à Crampagna

A la vue des arguments présentés par les élus du SIVE, le Directeur de l'académie nous avisait qu'il y avait 60% de chance pour le maintien du poste d'enseignant.

10) **Questions diverses :**

- **SMDEA :**

Projet de modification du zonage de la collecte des eaux usées des communes de St-Jean-de-Verges, Crampagna, Loubières et Dalou.

Le syndicat organisera une enquête publique, sur notre commune en début de cette année.

- **Présentation des nouveaux seuils européens pour les marchés publics à partir du 1 janvier 2024.**

- **Programme national de l'évaluation préliminaire de l'état des ouvrages d'art :**

Le bureau d'étude APAVE vient contrôler gratuitement le pont du « Routis », le lundi 26/02/2024.

La date du prochain conseil est le 06/03/2024

Clôture de la séance à 20h30

Le secrétaire

Quentin MICHELON